

CONCERTATION PERMANENTE DE L'OPPOSITION DEMOCRATIQUE RWANDAISE (CPODR)

Avenue de Roodebeek, 151 bte 1 ; 1030 Bruxelles – Belgique
Tel : 0032 (0) 2 735 19 98 ; Email : cpodr@yahoo.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE N°003/2003

Une délégation de la Concertation Permanente de l'Opposition Démocratique Rwandaise conduite par Monsieur Joseph Ndahimana a été reçue en audience ce 20 mars 2003 par Monsieur Emmanuel Kayitana, Ambassadeur du Rwanda à Bruxelles dans les locaux de l'Ambassade, de 10H00 à 12H30.

Cette audience faisait suite à la lettre du 07 02.2003 par laquelle la CPODR sollicitait un entretien avec l'Ambassadeur du Rwanda en Belgique. Cette audience a été l'occasion pour la délégation de la CPODR de remettre à Monsieur l'Ambassadeur un mémorandum centré sur le processus constitutionnel et électoral en cours au Rwanda ainsi que sur les menaces qui pèsent lourdement sur la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs.

En rapport avec le processus politique en cours :

1. La délégation de la CPODR s'est félicitée de la volonté déclarée du Gouvernement de Kigali de sortir de la longue transition engagée depuis le 19 juillet 1994. Elle a réitéré sa ferme détermination à contribuer à la normalisation politique et réaffirmé son engagement à mener ses activités politiques à l'intérieur du pays moyennant des garanties à convenir avec le Gouvernement.
2. La délégation a rappelé les propositions concrètes et réalistes que la CPODR a déjà adressées au Gouvernement rwandais en insistant notamment sur l'urgence et la nécessité d'un dialogue inter-rwandais hautement inclusif à tenir dans un contexte apaisé qui requiert des gestes de bonne volonté tels que la libération de tous les prisonniers d'opinion, la reconnaissance officielle de l'opposition politique, le respect des libertés publiques dont les libertés d'expression, d'association et de la presse.
3. La délégation a par ailleurs renouvelé sa proposition de réaménagement du calendrier du processus en cours en vue de mieux préparer les échéances politiques en perspective. La délégation a informé l'Ambassadeur que la CPODR attendait toujours la réaction du Gouvernement rwandais à son calendrier alternatif.

S'agissant de l'évolution préoccupante des événements dans la région des Grands Lacs :

1. La délégation de la CPODR a fait part de sa profonde inquiétude au vu de la détérioration actuelle de la situation dans la région de l'Ituri. Elle s'est déclarée préoccupée par la menace d'un conflit ouvert entre le Rwanda et l'Uganda et s'est engagée à exhorter toutes les parties à faire preuve de retenue pour ne pas gâcher les efforts de pacification et de stabilisation dans la sous-région.
2. La délégation a exprimé sa vive préoccupation face aux informations alarmantes faisant état du retour de l'armée rwandaise en République Démocratique du Congo. Elle a exprimé son vif souhait de voir le Gouvernement rwandais renoncer à toute action susceptible de torpiller le processus de paix en République démocratique du Congo et d'accroître les risques de

confrontation militaire entre Kigali et Kampala sur le territoire de la RDCongo ou sur leurs propres territoires. La délégation a réaffirmé la ferme conviction de la CPODR qu'il faut, à tout prix, épargner les peuples de la région de toute reprise de la guerre en République Démocratique du Congo.

3. Elle a fermement exprimé l'attachement de la CPODR à l'impérieuse nécessité de promouvoir de bonnes relations entre le Rwanda et ses voisins. La délégation a saisi l'opportunité de cette audience pour démentir tout lien avec une quelconque puissance dans le dessein d'attaquer le Rwanda. Elle a réitéré l'entière disponibilité de la CPODR à s'impliquer activement dans les efforts visant au règlement pacifique de la crise rwandaise qui constitue à ses yeux un des facteurs de déstabilisation de toute la région.

Enfin, la délégation a exprimé ses sincères remerciements à Monsieur l'Ambassadeur et à ses collaborateurs pour l'accueil attentif qui lui a été réservé. La délégation a prié Monsieur l'Ambassadeur de bien vouloir transmettre les préoccupations de la CPODR au Gouvernement rwandais et de lui faire part de son engagement sans équivoque en faveur du dialogue comme seule voie susceptible de sortir le Rwanda et la sous-région de l'impasse.

Fait à Bruxelles, ce 20 mars 2003

Pour la CPODR

Déogratias Mushayidi (sé)

Secrétaire permanent